

Réunion du Conseil de quartier Sainte-Colette

COMPTE RENDU

15 JUIN 2017

20 H

Ecole élémentaire Jean Macé

REUNION ORGANISEE PAR	Service Démocratie participative
TYPE DE REUNION	Externe
PARTICIPANTS	<p>Habitants : environ 15 personnes</p> <p>Partenaires : M. Pol-Albert BUGNOT, Président de l'association de Médiation sociale</p> <p>Elus : Monsieur le Maire Stéphane HABLOT, et par ordre alphabétique : M. Jean-Paul CARPENA, Adjoint délégué à l'Urbanisme, M. Manu DONATI, Adjoint délégué à la Démocratie participative, M. Claude GRAUFFEL Adjoint délégué à l'administration générale, à la Médiation citoyenne et à la qualité de service public, M^{me} Marie-Agnès ROUILLON, Conseillère déléguée à l'Enseignement et référente du Territoire Est ; M. Marc SAINT-DENIS, Conseiller municipal.</p> <p>Personnel municipal : M. Francis REGNIER, Responsable du Domaine public, M^{lle} Anne ARNOLD Assistante administrative à la Démocratie participative, M. David QUILLERE, Directeur de Cabinet, M. Erwan ERMEL, Collaborateur de Cabinet, M. Philippe MANSUY, Service communication.</p>

A l'ordre du jour :

- * Présentation du projet d'apaisement de la circulation dans la rue Paul Doumer.
- * L'avenir du tram
- * Questions diverses

En introduction, Monsieur le Maire remercie les habitants d'être venus nombreux ce soir et énumère les points prévus à l'ordre du jour. Il présente les élus et agents présents, avant de donner la parole à l'agent municipal sur les travaux d'aménagement de la rue Paul Doumer, en vue de l'apaisement de la circulation.

I Présentation des travaux d'aménagement de la rue Paul Doumer

Ce projet d'apaisement de la circulation fait suite au souhait des habitants de casser la vitesse dans cette rue (visite sur place du 25 septembre 2015 et conseil de quartier du 26 avril 2016). En effet, celle-ci étant située sur une grande ligne droite, les véhicules accélèrent très facilement. De plus, les véhicules en stationnement débordent sur la voirie et empiètent sur les trottoirs, réduisant les bordures et empêchant les piétons de circuler en toute sécurité.

Des comptages de vitesse ont été réalisés démontrant le passage de 2000 véhicules par jour en moyenne, avec 170 autos par heure.

Dans les deux sens de circulation, la limitation de vitesse à 50 Km/h est respectée à 78 % des cas, les 20 % restant roulant plus vite.

Les travaux débiteront à partir de la semaine n°25 (lundi 19 juin) et il est prévu que le stationnement en épis soit inversé de chaque côté :

- De France Télécom jusqu'au Crématorium
- De la MSA jusqu'au cimetière

Des buttes-roues seront installés pour libérer les trottoirs, pour sécuriser les piétons et pour faire respecter le trottoir aux automobilistes

La voirie faisant actuellement 7 mètres de large, passera à 6,50 mètres.

Des coussins berlinois (4 au total) seront installés devant France Telecom afin de faire ralentir les automobilistes.

Au niveau de la maison frappée d'alignement : le trottoir sera élargi pour que les piétons puissent circuler. Le rétrécissement de la chaussée permettra de créer un trottoir plus large et les piétons seront plus visibles par les automobilistes à cet endroit.

Avec les nouveaux marquages au sol, le nombre de places de stationnement sera augmenté et passera à 120 places selon le souhait des habitants. La ville de Nancy va créer également 16 nouvelles places de son côté.

Questions des habitants :

Un habitant s'interroge sur la construction prochaine d'un immeuble de 50 logements. Il demande si des places de parking sont prévues :

Jean-Paul CARPENA répond que la loi oblige la création d'une place de stationnement par logement. Etant donné qu'une crèche et qu'un petit commerce sont également prévus, des places de parking supplémentaires seront créées en conséquence.

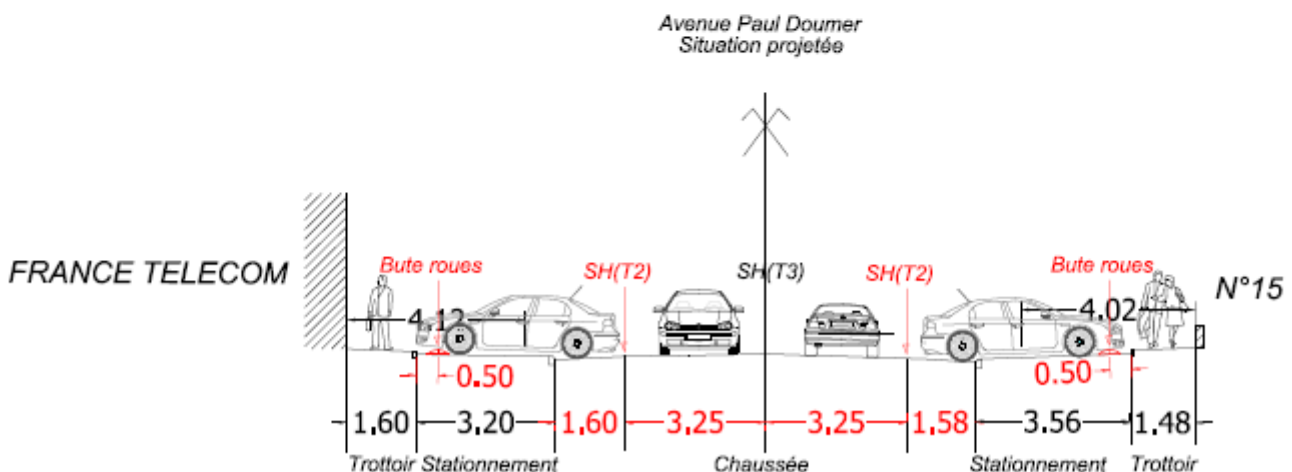
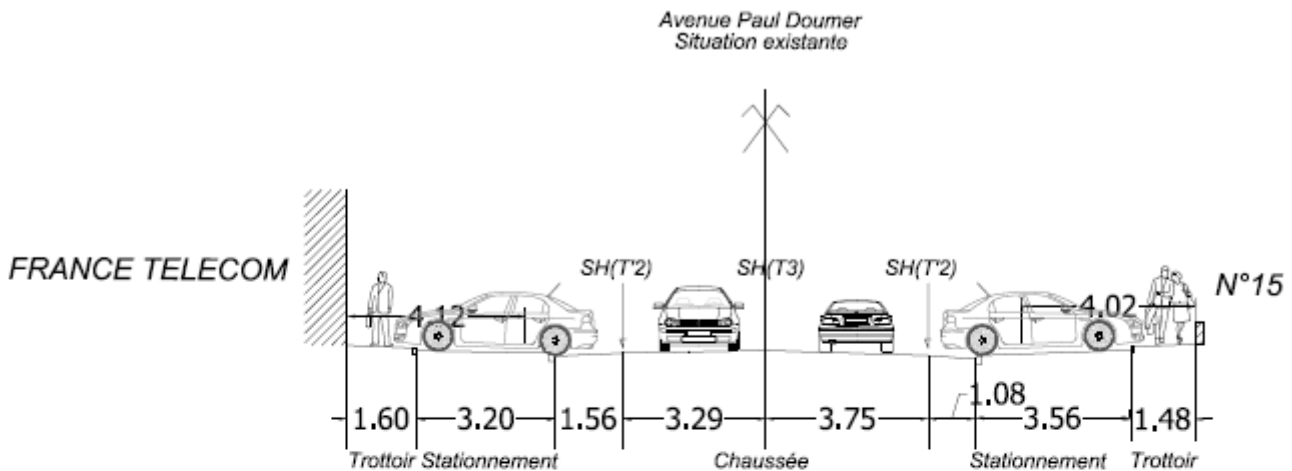
Monsieur le Maire précise que la municipalité a refusé la création de logements sociaux, projet présenté initialement.

Une habitante demande la raison pour laquelle il n'existe pas de piste cyclable dans cette rue :

Manu DONATI répond que la priorité était la création de places de stationnement supplémentaire (création d'un deuxième crématorium). L'inversement des places en épis obligera les véhicules à sortir en marche avant, et sera donc beaucoup plus prudent pour les cyclistes qui seront par conséquent plus visibles. Si la voie le permet encore on demandera le traçage d'itinéraire cyclable.

Les travaux vont durer environ 15 jours. Il est demandé aux habitants de ne pas stationner dans les rues afin que les travaux puissent se dérouler dans de bonnes conditions (courrier d'information distribué le 15/06/17 dans les boîtes aux lettres). Les habitants sont invités à se stationner sur l'ancien site Peugeot mis à disposition.

Coût des travaux : 51 000 euros



Manu DONATI propose de refaire le point sur place une fois les travaux terminés.

II L'avenir du Tram

Le 10 février 2016, un grand débat a eu lieu à la Métropole du Grand Nancy sur l'avenir de la ligne 1. En septembre prochain seront votées les premières grandes orientations (tracé, type de matériel de transport ...).
En effet, le tram actuel n'aura plus l'autorisation de circuler à partir de 2022 du fait de son matériel vieillissant.

Aussi, les élus de la Métropole du Grand Nancy réfléchissent actuellement au type de transport qui lui succèdera ainsi qu'au trajet qu'il empruntera.

En raison des enjeux d'un tel projet structurant pour l'ensemble du territoire de la Métropole et au-delà, il est important que le plus grand nombre d'habitants puisse s'exprimer sur l'avenir des transports en commun de l'agglomération nancéenne et aussi de notre ville.

Le tram actuel est en réalité plutôt un bus guidé. A l'avenir, il s'agira d'un tram, dont le coût sera amorti sur 40 ans, avec une mise en service en 2023. Aujourd'hui, l'itinéraire incontournable du tram, c'est le trajet reliant Nancy Centre au Vélodrome.

Le tram actuel a un potentiel de transport de 45 000 voyageurs par jour et de 1800 voyageurs / h par sens de circulation aux heures de pointe. Il est impératif d'envisager une capacité de 65 000 voyageurs par jour, avec un nombre d'au moins 2200 voyageurs par heure et par sens aux heures de pointe.

• Plusieurs systèmes de transport envisagés

	Bus à Haut Niveau de Service BHNS	Tram sur pneu	Tram sur voie ferrée
Composition de la ligne		3 à 5 caisses	4 à 5 caisses
Nombre de places	150	Entre 200 et 300	Entre 200 et 300
Capacité / nbre usagers en Heures de pointe (HP)	25 000 usagers/jour	65 000 usagers/jour 3 600 usagers HP (2 200 usagers HP tram actuel)	65 000 usagers/jour 3 600 usagers en HP
Coût	10 à 14 millions d'€/Km	15 à 25 millions d'€/km rénové	15 à 25 millions d'€/km
Montée de pente	Pente maximum 13 %	Oui, pente maximum de 13 % (la pente de Brabois est de 8 % dans l'avenue Général Leclerc, un peu limite dans l'avenue Jean Jaurès à 14 %)	Pente maximum : 8 %
Avantages		Fonctionne à Clermont Ferrand, dans deux villes de banlieue parisienne et en Asie.	
Inconvénients	Nombre de personnes transportées/jour est insuffisant	Un seul fabricant, ALSTOM, mais réputé	8 % pente maximum, plutôt limite.

Calendrier de la Métropole :

- * Conseil métropolitain du 10 février : ouverture des débats
- * Février à Juillet 2017 : phase d'études
- * Septembre 2017 : premières validations
- * Automne 2017 : concertation préalable
- * 2018 : travail sur le dossier d'enquête publique
- * 2019 : lancement de l'enquête publique et obtention de la déclaration d'utilité publique (DUP)
- * 2022 : date butoir pour remplacer le matériel qui sera obsolète et n'aura plus les autorisations de circulation:

Différentes hypothèses ont été étudiées par la Métropole pour monter la pente de Brabois :

- * **Par le Jardin Botanique** : Mais cela nécessite un allongement de l'itinéraire sur 800 mètres.
- * **Par l'avenue Jean Jaurès** : Cette hypothèse est également à écarter car étant donné qu'il s'agit d'un véhicule guidé, il est impossible que deux rames se croisent dans cette avenue étroite.
- * **Par l'avenue Paul Muller** : Allongement de l'itinéraire de 2000 mètres.
- * **Par l'avenue du Général Leclerc** : De légers réajustements sont à réaliser et une baisse de la circulation est à prendre en compte.

L'hypothèse de l'avenue du Général Leclerc s'avère être la solution technique la plus envisageable.

- **Envisager un projet global**

Il est proposé un projet global comprenant 2 lignes de transports et une desserte spécifique sur Brabois. En effet, l'idée serait de développer un transport qui desservirait le sud du territoire : Ludres, Fléville etc .. à travers la création de parkings relais qui permettrait de faire fonctionner la gare ferroviaire de Houdemont.

- **Evaluer la faisabilité financière**

Tramway : 8 à 11 km d'infrastructures

Coût : 150 à 200 millions d'euros

Répartis comme suit : 48 millions pour le matériel roulant, 20 millions pour le dépôt et 132 millions pour les infrastructures.

Il est proposé de desservir le tronçon central par un système capacitair de type tramway. Il est proposé de retenir le tramway sur voie ferrée qui permettrait de mettre en concurrence plusieurs constructeurs. Ce projet comprendrait donc deux lignes de tramway fer et une desserte spécifique de Brabois. Cette desserte pourrait d'ailleurs être réalisée par un ou plusieurs modes de transport complémentaires.

Une réunion publique est prévue le mardi 20 juin à 20 à la salle des fêtes.

De plus, la pétition est toujours en ligne « pour un mode de transport efficace » sur le site internet de la ville.

3) Questions Diverses

Il est demandé la pose de panneaux de signalisation pour indiquer la ruelle le long de la MSA.

Conclusion :

Monsieur le Maire remercie les habitants pour leur participation. Il rappelle que la ville est associée au projet du tram et souhaite la contribution et l'avis des habitants, qui sont les principaux utilisateurs des transports en commun sur Vandœuvre. Il ajoute que la municipalité est également là pour défendre les intérêts des Vandopériens.

Monsieur le Maire insiste sur le fait que de nombreuses infrastructures intercommunales ont été financées et que la Métropole devrait faire un effort quant aux souhaits de la municipalité pour améliorer le service public des Vandopériens.

A noter également que la fréquentation des transports va considérablement augmenter ces prochaines années avec la remontée des facultés de Pharmacie et Médecine, de certaines entreprises privées, ainsi que de l'hôpital central et de la maternité. Il est impossible de développer autant d'infrastructures sans des accès convenables.

Pour finir, Monsieur le Maire invite les habitants à partager le pot de l'amitié.

MESURES A PRENDRE	SERVICE CONCERNÉ	DELAIS
Demande de pose de panneaux de signalisation pour indiquer la ruelle située le long de la MSA	Services Techniques	Rentrée 2017